

Chères Wavignisiennes, chers Wavignisiens,

Comme vous pouvez le constater, notre village avance. Nous faisons le maximum pour que peu à peu notre quotidien s'améliore afin qu'il fasse bon vivre à Wavignies. Évidemment, nous aimerions faire plus mais nous sommes, vous le comprendrez, soumis à des contraintes budgétaires qui limitent nos ambitions.

Le point sur les réalisations de l'année :

- Réhabilitation des toilettes extérieures de l'Agora.
- Mise en place de lampadaires leds chemin des morts, impasse Émilien Tallon, ruelle du calvaire.
- Mise en place d'une barrière de protection de la mare rue Jean Dupuy.
- Travaux de voirie et trottoirs rue Douce.
- Mise en place du service « France identité » (service rarissime dans un village de la taille du nôtre).
- Restauration de notre église, remise en état de contreforts.
- Mise en enrobé de la cour de l'Agora. (après y avoir créé un préau l'année précédente).
- Remplacement de l'éclairage de plusieurs de nos luminaires par un éclairage led plus économique (environ -70%)
- Nettoyage-arrachage-évacuation des arbres et taillis du terrain acquis par la commune derrière les jeux d'enfants et du stade.
- Décoration de notre salle municipale par sept grandes photos + Décoration de nos locaux municipaux par 10 photos encadrées. Photos réalisées dans le cadre de notre concours photo de cet été.
- Abattage – élagage d'arbres devenus dangereux.

Nos projets 2025

- Aménagement de l'aire de jeux des enfants. Mise en place de jeux neufs sur un sol coulé amortisseur de chutes.
- Remplacement du sol souple de l'école très utilisé par un sol moderne conforme aux normes.
- Mise en place d'un éclairage sur le chemin menant de l'entrée du stade, au tennis et ressortant face au parc.
- Aménagement de la voirie et trottoirs Rue Mathias

Bientôt la fin de l'année. Je vous souhaite à toutes et tous de passer les plus belles des fêtes.

Bien à vous,
André Renaux

Sommaire

- P1 - Edito
- P2 - Soirée récompenses
- P3 - Résultats du concours photo
- P4 - Nos enfants
- P5 - Patrimoine
 - Sécurité
- P6 - Conseil municipal
- P7 - Mémoire
 - Social
- P8 - Vie pratique
- P9 - Vie pratique
 - Hier
- P10 - Entreprises
- P11 - Associations
 - Musique
 - Honneur à un Wavignisien
- P12 - Joyeuses fêtes
 - colis de fin d'année
 - Invitation aux vœux

CÉRÉMONIE des RÉCOMPENSES à l'agora le 29 novembre 2024



Lors de la soirée des récompenses, **Monsieur Bruno Nicaise** a reçu des mains de Monsieur le Maire un beau livre imprimé de son œuvre de recherches sur le château de Wavignies.

Monsieur Bruno Nicaise, ému, a pris la parole pour présenter à l'auditoire son travail de recherches qui fut long et complexe.

Cet ouvrage remarquable est consultable à la bibliothèque et sur wavignies.fr

Vous pouvez venir à la mairie pour l'obtenir nous vous l'imprimerons sur place.

(Merci de prévenir préalablement)

*Monsieur le Maire André Renaux,
tout le conseil municipal,
tous les habitants de Wavignies*

*adressent tous leurs compliments et remerciements
à Monsieur Bruno Nicaise
pour son énorme implication
dans ce travail historique de recherches.*

Sincères félicitations.

*C'est sur l'emplacement de notre parc actuel
que se trouvait le château
jusqu'en 1944, date de sa destruction par les Allemands.*



Une cinquantaine d'invités attentifs ont participé aux remises des trophées



Toutes nos félicitations aux Lauréat(e)s du concours photo dont les photos ornent maintenant le mur de l'Agora



Remerciements aux membres du jury du concours photo

De la bonne humeur et une ambiance conviviale, ont marqué cette nouvelle soirée de remise des récompenses qui se terminera joyeusement en trinquant



Bravo aux jeunes diplômés de notre commune



Hors de tout concours, Monsieur le Maire a tenu à honorer et remercier M. Maurice Grignon pour ses superbes décorations de Noël qui émerveillent chaque année les yeux de nos enfants





RESULTATS

200 photos reçues
Prises par 12 candidats
7 de ces 12 candidats seront retenus par notre jury

Rappel : Le jury a été constitué de personnes « extérieures au village » et choisies en fonction leur « fibre artistique » reconnue.

M. Erwan Delaire
Un grand merci : M. Roland Gardin,
Mme Delphine Gordier

Les 5 photos retenues en format 16/9ème ont été prises par
Anne Cécile Arnould
Gérard Lacheau
Hélène Roucoux

Les dix photos retenues en format 4/3 ont été prises par
Anne Cécile Arnould
Marie Agnès Duris
Michel Guilbert
Gérard Lacheau
Nadine Renaux
Audrey Soler

Nous remercions également les candidats
dont les photos n'ont pas été retenues :

Geneviève Amory
Stelly Bardu
Michèle Hainsselin
Serge Lelouam
Christophe Pillon

Photos gagnantes

Format 16/9ème

Exposées à l'Agora

Merci les artistes



CONCOURS PHOTO

Photos affichées dans nos divers bâtiments



MERCI

les Artistes



Retrouvez l'ensemble des oeuvres de nos photographes sur wavignies.fr

NOS ENFANTS

Les enfants ont profité de l'accueil de loisirs de la Toussaint pour se divertir sur le thème de l'automne et d'Halloween. Malgré la météo, les 6-10 ans ont pu partir à vélo à Ansauvillers. Les maternelles, avec tout leur talent, ont fabriqué des bougeoirs champignons, des seaux à bonbons, ont fait de délicieux gâteaux à la citrouille. Tous les enfants sont allés au cinéma voir le dessin animé " Angelo dans la forêt mystérieuse".



L'Espace Enfant sera fermé pendant les vacances de Noël.

L'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !



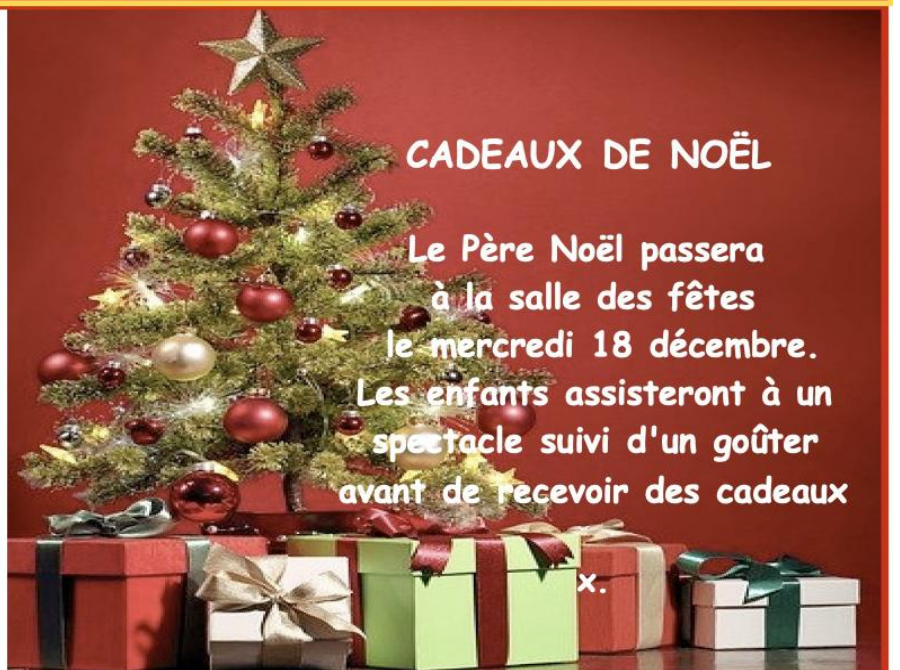
Prochain rendez-vous : vacances de février !



Des travaux vont bientôt commencer sur l'aire de jeux de nos enfants. Les anciens équipements qui ont vieilli vont être remplacés par des jeux neufs qui seront mis en place sur un sol coulé sécurisé.



NOËL

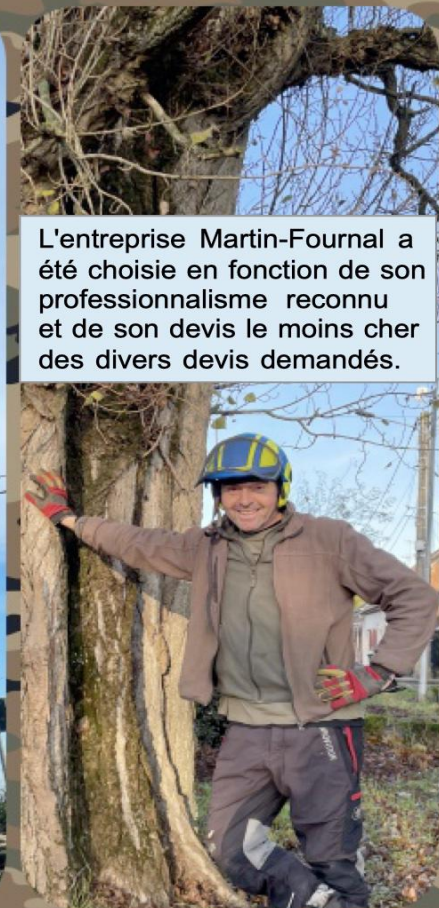


ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE

Après plusieurs mois, les travaux de restauration de notre église sont achevés. Vous pouvez voir ci-dessous les trois éléments concernés par ces magnifiques travaux de maçonnerie pierre de taille. La facture s'élève à 85 598 euros sur laquelle le département nous subventionne à hauteur de 40%.



SÉCURITÉ



L'entreprise Martin-Fournal a été choisie en fonction de son professionnalisme reconnu et de son devis le moins cher des divers devis demandés.

Par mesure de sécurité, vendredi 28 novembre le peuplier d'Italie situé à l'entrée du village a été abattu.

La photo ci-dessous montre que, malgré l'intérêt de votre municipalité pour le respect de l'environnement, cet abattage était devenu indispensable. Pour les mêmes raisons de sécurité, l'entreprise est également intervenue le lendemain au parc procéder à l'abattage d'un pin mort, d'un chêne dépérissant et à l'élagage d'un chêne.



PROCHAINEMENT

SFR



Comme vous le savez, notre commune possède sur son territoire une antenne Orange qui nous permet d'obtenir une réception numérique de qualité.

Un nouvel équipement est en cours d'installation au fond du parking du cimetière.

Cela nous permettra de recevoir également un bon signal de deux autres opérateurs, SFR et Bouygues d'ici quelques mois.

Pour accéder à leurs équipements, ces opérateurs ont réalisé - à leurs frais - un chemin carrossable que chacun peut emprunter dès maintenant pour aller stationner son véhicule.

SEANCE DU 07 OCTOBRE 2024

Le 07 octobre 2024 à 19 h 00, le Conseil Municipal de Wavignies s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO adjoints.

Mme Mylène BARDU, M. John LEPEINGLE, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRÊTRE, et M. Dimitri SICARD.

Absente : Mme Maud DENIS

Pouvoirs : M. Gérard LACHEAU à M. André RENAUX et Mme Hélène ROUCOUX à M. Vincent PETITPRÊTRE.

Secrétaire : Mme Sophie GOURDIN

ORDRE DU JOUR

Requête en référé-suspension – Appel à un avocat

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération sur l'exercice du droit de préemption concernant l'immeuble sis à Wavignies au 693 Rue Lucien Sueur, appartenant aux conjoints DEWAELE, est attaquée au tribunal administratif d'Amiens. En effet, une requête en référé-suspension a été reçue par la commune le 23 septembre 2024. Afin de défendre les intérêts de la commune, il convient de faire appel à un avocat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire appel à un avocat et à signer toutes les pièces utiles pouvant se référer à cette affaire.

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2024

Le 21 septembre 2024 à 18 h 30, le Conseil Municipal de Wavignies s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. André RENAUX, Maire

Étaient présents : Mme BRAINE, M. DESCROIZETTE, Mme ERCOLANO, M. LACHEAU, adjoints

Mme Mylène BARDU, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN, M. Jean-Pierre PILLON,

Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRÊTRE et Mme Hélène ROUCOUX.

Absente : Mme Maud DENIS

Pouvoirs de M. John LEPEINGLE à M. Patrick DESCROIZETTE et M. Dimitri SICARD à M. André RENAUX

Secrétaire : Mme Marie-Louise BRAINE

ORDRE DU JOUR

Adhésion au Syndicat Mixte "Oise Très Haut Débit" (SMOTHD) au titre du déploiement d'un ENT pour les élèves du premier degré

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au SMOTHD, au titre du déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT), pour les élèves de l'école de Wavignies. Cette adhésion permettra d'offrir un service numérique pour les élèves et les parents, assurer une cohérence sur le territoire des hauts-de-France et prendre en compte le continuum 1er et 2nd degré.

Le coût par élève, supporté par la commune, est de 1,52 € par élève pour cette année scolaire.

Vote à l'unanimité

Achat d'un immeuble – 39 Rue Douce

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'achat d'un immeuble situé au 39 Rue Douce. Cet immeuble, appartenant à la S.A HLM, était occupé par l'auto-école. Depuis quelque temps, cet endroit est inoccupé. Monsieur le Maire souhaite acquérir cet immeuble afin d'installer, si possible un médecin.

Le prix de vente est fixé à 70 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'achat de cet immeuble et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette transaction.

Éclairage public – Chemin du stade et du City-stade

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'installer un éclairage public sur le chemin du stade et du City-stade

Le coût prévisionnel des travaux est de 53 326 € HT, une subvention du conseil départemental de l'Oise pourra être sollicitée, le reste à charge pour la commune est estimé à 15 951,25 €.

Le SE60 se chargera d'effectuer les travaux et de solliciter les aides financières.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition financière du SE60, de solliciter l'aide financière au conseil départemental de l'Oise et de procéder aux travaux.

ON SE SOUVIENT

11 novembre : la commémoration des soldats d'hier et d'aujourd'hui

Chaque année depuis le 11 novembre 1918, des commémorations dans tout le pays ont lieu afin de rendre hommage aux soldats qui se sont battus pour la France depuis 1914. Pour ne pas oublier le sacrifice des combattants d'hier et d'aujourd'hui, commémorer nos morts et nos blessés, nous rassembler, permet de perpétuer le souvenir et la transmission des valeurs de la république et d'engagement auprès des jeunes générations. Si le pays fête la victoire, il pleure aussi ses morts et ses blessés. Après 1561 jours de guerre, le bilan est lourd : près de 19 millions de morts et de disparus, 20 millions de blessés et une Europe à reconstruire. C'est dans ce contexte que naît le « Bleuet de France », initiative qui vise à lever des fonds pour venir en aide aux mutilés de la Première guerre mondiale. Aujourd'hui, sa vocation perdure et concerne à présent tous les anciens combattants, les victimes de guerre et d'attentats ainsi que leurs proches.



Notre Maire, André RENAUX et le président des Anciens Combattants, Gérard ROUSSELLE ont présidé cette cérémonie renforcée par la présence du commandant des Sapeurs Pompiers Christophe BRANQUART dont la poitrine vient d'être à nouveau honorée d'une nouvelle médaille dont nous le félicitons. Merci à nos enseignants de venir avec nos enfants lire des textes émouvants.

SOCIAL

BUS N°4

 oise
LE DÉPARTEMENT

LA PROCHAINE PERMANENCE DU BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI EST PRÉVUE

LE 18 décembre **DE** 09h15 **À** 12h30

LIEU Parking de l'église de Wavignies



LE BUS DÉPARTEMENTAL POUR L'EMPLOI

- Étudiants
- Sans emploi
- Apprentissage
- Jobs d'été
- Informations
- Emplois
- Formations
- En reconversion professionnelle
- Seniors
- Employeurs



SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE • CLERMONT • ESTREES-SAINT-DENIS

►► SERVICE DÉPARTEMENTAL GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS
06 46 45 84 27





En France, 13 millions de Français sont aujourd'hui totalement éloignés du numérique, soit près de 20% de la population. La numérisation/dématérialisation massive des services s'accélère et creuse les inégalités des citoyens.

Le recours devenu pratiquement obligatoire à la modernité numérique a des répercussions dans tous les aspects de la vie (santé, finance, mobilité, travail, démarches administratives, etc.)

Faire des démarches en ligne, envoyer des e-mails, naviguer sur internet ou tout simplement utiliser un ordinateur...

Tous ces points vous rebutent ?

La Communauté de Communes du Plateau Picard vous propose des ateliers d'initiation à l'informatique gratuits.

Ne restez plus seul(e) face à une démarche en ligne, grâce à **Camille** votre conseillère numérique, l'informatique n'aura plus de secret pour vous : **06 67 69 47 36**

VIE PRATIQUE



MAIRIE – 1 rue de la Hercherie
60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67
Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62
E-mail : wavignies-mairie@orange.fr

Ouverture au public :
Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Mardi de 8h45 à 12h00
Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Jeudi de 16h00 à 19h00
Vendredi de 8h45 à 12h00
Samedi Fermé
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



Analyse de l'eau effectuée le 14 novembre

La teneur en nitrates 57,4 (mg/l) est supérieure à la limite de qualité.



L'agence régionale de santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux **femmes enceintes ou allaitantes** pour qui **des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition à Wavignies Services.**

Venir les chercher
les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.



Wavignies Services

Tel : 03.44.19.58.40
wavignies-services@orange.fr



Agence postale et bibliothèque ouvertes

du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30
Samedi : de 9h00 à 11h45



Les **photos** peuvent être réalisées sur place

Carte d'identité – Passeport

Avant de prendre rendez-vous,
préparez votre dossier en allant sur le site
<https://ants.gouv.fr>

Que dois-je mettre dans la poubelle à ordures ménagères ?

On entend par ordures ménagères résiduelles :

- les restes de repas
- les déchets divers comme les jouets en plastiques, polystyrène, mousse,
- les produits d'hygiène (couches, mouchoirs en papier, sopalin),
- les produits d'hygiène : masques chirurgicaux, gants, visières.

Les déchets doivent être en sac, bien fermé dans le bac. Pour la collecte, les bacs doivent être présents de préférence pleins.

NE PAS METTRE DANS VOTRE BAC A ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

- les bouteilles et bocaux en verre,
- les gravats, plâtres, terre,
- les déchets verts (tonte de pelouse, branchage...),
- les déchets dangereux (pots de peinture, huile de vidange, acides...),
- les batteries, piles, cartouches d'encre
- les déchets électriques (téléphone, cafetière, micro-onde,...).

Ces déchets doivent être apportés en déchetterie



Démarrage des refus pour les poubelles non triées

Afin d'améliorer encore le tri des déchets recyclables sur son territoire, **à partir de janvier 2025**, la Communauté de communes met en œuvre un nouvel outil au service d'un meilleur tri des déchets recyclables sur son territoire : **le refus de collecte.**

Qu'est-ce que cela signifie ?



Un refus de collecte est un bac qui n'est pas vidé ou un sac qui n'est pas ramassé par le camion de collecte des déchets ménagers parce qu'il ne respecte pas les règles du service.

Qui contrôle et refuse les bacs ?

Ce sont les ambassadeurs du tri du Plateau Picard qui passent avant le camion de collecte des déchets afin de contrôler les bacs et qui signalent au prestataire de collecte ceux qui sont refusés.

Qu'est-ce qui risque d'être refusé ?



Les sacs poubelle placés au sol ou les bacs trop débordants



Les bacs comportant trop de papiers et d'emballages recyclables, notamment en verre



Les bacs comportant des déchets dangereux, polluants ou destinés à la déchetterie : produits toxiques, appareils électriques, déchets verts, gravats...

Et après, que se passe-t-il pour les usagers ?

Une « cravate » est apposée sur la poubelle indiquant la nature de l'erreur ayant conduit au refus. L'utilisateur doit retirer les déchets non autorisés avant de représenter sa poubelle à la collecte la semaine suivante.

Rappel - En attendant, le bac doit être rentré. Laisser ses déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte est interdit et passible d'une amende. Cela entrave la circulation et peut poser des problèmes de salubrité.

Pour plus d'informations :

www.plateaupicard.fr
ou contacter les ambassadeurs du tri du Plateau Picard
au 03 69 12 50 70 ou tri@cc-plateaupicard.fr.



**Ramassage des sacs
de déchets végétaux
par les agents de la commune**



LUNDI 16 DECEMBRE à partir de 09h00

**COLLECTE
des
SAPINS
DE NOËL
en porte-à-porte**

**Dans votre commune
Le 8 janvier 2025**

**Uniquement les sapins naturels sans
décorations ni éléments artificiels.**

**Déposez votre sapin dans
la rue la veille au soir !**

Renseignements
www.plateaupicard.fr
environnement@cc-plateaupicard.fr
03 69 12 50 70



Nous vous rappelons
que toutes les
informations que
vous lisez dans le
présent bulletin
municipal se
retrouvent
sur notre site
« wavignies.fr »



Elles y sont souvent plus complètes car, contrairement à un journal « papier », on ne subit pas les contraintes et les limites de la pagination sur le net. Les sujets y sont portés plus rapidement en fonction de l'actualité alors que Wavignies Infos paraît cinq fois par an.

Vous y trouverez notamment les onglets : Actualités communales, Évènements divers, Galerie photo, Vidéothèque, Culte, Culture, Histoire du passé du village, Menus de la cantine, Accueil périscolaire, Associations, Entreprises, Santé, Social, Salle des fêtes, etc ...

HIER

Ce petit clin d'oeil au passé s'adresse aux récents habitants de la commune. Lorsque vous rencontrez des Wavignisiens dont la famille habite le village de longue date, il y a de fortes chances pour que le père, le grand père, ait travaillé dans cette sucrerie qui était le plus gros employeur du village. Elle fut créée en 1869 et devint la principale activité économique de Wavignies pendant un siècle. En 1893, elle traitait 350 tonnes de betteraves et produisait 25 000 sacs de 100 kg. Elle a fermé dans les années 80.



NOS ENTREPRISES

Nous avons présenté notre candidature au conseil municipal pour reprendre la boulangerie il y a trois ans. Le conseil nous a retenu et nous l'en remercions. Lors de cette présentation, nous avons déjà prévenu que nous ne resterions sans doute pas définitivement. Aujourd'hui, nous allons quitter votre joli village pour des raisons personnelles et de santé.

On doit vous dire que nous avons beaucoup apprécié les années passées ici.



Nous avons beaucoup travaillé, bien sûr, mais nous avons obtenu le résultat de nos efforts avec un beau développement de notre chiffre d'affaires. Nous ne regretterons jamais les trois années passées ensemble à Wavignies. Nous tenons à remercier particulièrement nos fidèles clients ainsi que monsieur le maire André Renaux qui nous a donné toute sa confiance et aidés dans des moments un peu compliqués.

Pour des raisons personnelles Clémence et Aurélien ont décidé de quitter Wavignies.



Notre Maire s'est immédiatement mis à la recherche d'un successeur. Ses efforts n'ont pas été vains puisque, après élimination de plusieurs candidats, nous pouvons vous annoncer qu'un repreneur a déjà pris ses fonctions

Le choix de ce repreneur a été voté à l'unanimité du conseil municipal à qui un choix de candidats a été proposé.

Notre nouveau boulanger a été retenu sur les critères suivants :

- Agé d'une quarantaine d'années, il est diplômé en boulangerie et pâtisserie et exerce le métier depuis plusieurs années,
- il s'engage à conserver le personnel,
- il s'installe durablement à Wavignies,
- il s'engage à reprendre – sans interruption – l'ensemble des activités : fonctionnement identique, tournées, etc ...

Vous pouvez d'ores et déjà aller lui souhaiter la bienvenue en allant acheter votre pain et, très bientôt, sa délicieuse bûche de Noël.



Pas de paiement possible en CB pendant une dizaine de jours, le temps de tout mettre en place. Avec nos excuses

vente de sapins de Noël

WAVIGNIES

37 rue de la sucrerie

Venez choisir votre sapin Nordmann ou Epicéa dès le 22 novembre

De 10h00 à 20h00 tous les jours

livraison à domicile

info & réservation

06.89.78.07.35

MÉNARD Marie-Thérèse
Formatrice d'Anglais

Téléphone: 06 29 78 83 06
menard@andreasenglish.com
www.andreas-english.com

ANDREA 'S ENGLISH

Propose des cours d'Anglais

Pour en savoir plus. Contactez-nous

Et suivez-nous sur les réseaux sociaux

scannez pour consulter notre site web ▶

ASSOCIATIONS

Le 25 octobre dernier,
les Vadrouilleurs ont élu un nouveau bureau
lors de leur assemblée générale :



Secrétaire :
Martine Franchette

Président :
Maurice Grignon

Trésorière :
Hélène Roucoux

Journée du club du bon accueil – le 2 décembre
Un verre de beaujolais nouveau et
de la bonne humeur
pour cette belle journée



AUDITION DE NOËL
CHOEUR ADULTE
CHORALE JEUNE
CLASSE DE PIANO
JAZZ ENSEMBLE
17 DEC - 20 H
SALLE DES FÊTES
St Just en Chaussée
Entrée libre

L'ÉTOILE SPORTING CLUB DE WAVIGNIES
organise son
Loto de Noël
SAMEDI 14 DECEMBRE 2024
à la salle AGORA de Wavignies
1500€ de cartes illicado à gagner
23 tirages
Ouverture des portes à 18h00 - Début des jeux à 20h00
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
Réservation possible par sms
au 06.80.59.03.68

LES IMAGES D'ÉLISABETH
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique
ETH
Régalez Vous

M. HERVÉ MARGUIN, UN WAVIGNISIEN NOUS FAIT HONNEUR

Wavignies était aux Jeux Paralympiques



"En tant qu'arbitre international de triathlon, j'ai eu l'honneur d'être sélectionné par la fédération internationale pour arbitrer le paratriathlon aux Jeux Paralympiques. Nous étions une équipe d'arbitres venant des cinq continents (Europe bien sûr, mais aussi Corée, Japon, USA, Bermudes, Australie, Afrique du Sud, Zimbabwe, Hong Kong, Mexique, Chili par exemple). La vie au village olympique a été une expérience incroyablement marquante. Vivre ces Jeux de l'intérieur m'a laissé des souvenirs impérissables. (à gauche sur la photo)"



Joyeuses fêtes



La distribution des colis des seniors aura lieu à partir de 9h 00

Lundi 16 décembre

- Rue de la Hercherie
- Rue Lucien Sueur

Mardi 17 décembre

- Rue Brûlée
- Rue Douce
- Rue des Déportés

Mercredi 18 décembre

- Rue Gorelier
- Rue Rocq Pasquette
- Rue du Jardin de la Tour
- Rue de l'Orme
- Impasse de la Petite Bruyère
- Rue du Jeu de Paume

COLIS DE FIN D'ANNÉE



Jeudi 19 décembre

- Rue de la Libération
- Impasse de la Gare
- Rue du Sacq
- Rue du Tortillard
- Rue du Moulin Côme
- Rue Henri Réant
- Rue Jean-Pierre Braine
- Ruelle du Pré

Vendredi 20 décembre

- Rue Mathias
- Jean Dupuy

Si vous pensez être absent le jour de la distribution, merci de prévenir le secrétariat au 03.44.51.47.67

Notre Maire André Renaux et tout le conseil municipal ont le plaisir d'inviter tous les habitants de Wavignies à la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2025 à l'agora